

Séance ordinaire du 7 mars 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 7 mars 2022 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Steve Lefebvre	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Marc Poirier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Monsieur	Steve Millar	Conseiller
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Steve Lefebvre.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Steve Lefebvre, maire, la présente séance est ouverte à 19h00.

Le maire tient à remercier le conseiller Steve Millar et tous les bénévoles ayant participé à la journée familiale hivernale tenue le 5 mars 2022, journée qui fût un succès.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2022-03-07-060

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022
 - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2022
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2022
- 0-5 Période de questions

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
A- Mandat RPGL – Usage U-206
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2022
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2022
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 28 février 2022
- 100-7 Élections 2021 – Trésorière – Dépôt des formulaires DGE-1038 – Liste des donateurs et rapport de dépenses
- 100-8 Avis de motion – Règlement édictant un Code d'éthique des employés municipaux
- 100-9 Embauche d'un directeur des travaux publics
- 100-10 Embauche d'un aide inspecteur
- 100-11 MRCVG – Fonds régions et ruralité (FRR) 2022-2023

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport annuel d'activités – An 4 – 2020-2021 – 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300-2 Adoption du règlement 2022-339 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité de Bouchette
- 300-3 Déneigement – Utilisation d'un site municipal
- 300-4 MRCVG – Budgets spéciaux dédiés à la route 105 et à l'autoroute 5 – Appui
- 300-5 Dépôt du projet de règlement numéro 2022-340 – Circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux
- 300-6 Luminaires de rues
- 300-7 Chemin intermunicipal – Bouchette – Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau – chemin de la Rivière-Gatineau Nord – Demandes d'appui

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques
- 400-5 Programme Stations de nettoyage d'embarcations – 2022-2023
- 400-6 Contrat de vidange des boues de fosses septiques – Demande de prix

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

- 500-1 MRCVG – Projet pilote de gouvernance locale en santé et services sociaux

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2022

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 MRCVG – Fonds événementiel

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022

M.B. 2022-03-07-061

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2022, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2022

M.B. 2022-32-07-062

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 février 2022, tel que rédigé par la directrice générale et greffière-trésorière

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de février 2022

Le maire, Steve Lefebvre, a résumé, séance tenante, son rapport d'activités pour le mois de février 2022.

0-5 Période de questions

Une question est posée concernant la location des sites de prêt à camper sous la gestion de la Corporation du parc régional du lac des 31 milles.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux en date du 28 février 2022 est déposé pour information aux membres du conseil.

A- Mandat firme RPGL avocats – Usages U-206

M.B. 2022-03-07-063

Considérant la résolution MB. 2021-06-07-160 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021;

Considérant que les membres du conseil désirent modifier cette résolution;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Marc Poirier, il est résolu de ne pas octroyer de mandat à la firme RPGL avocats en ce qui concerne les usages permis à l'intérieur de la zone U-206.

Adoptée à l'unanimité

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2022-03-07-064

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et greffière-trésorière, pour la période du 1^{er} février 2022 au 28 février 2022, pour un montant total de 2 100.93 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2022

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2022

M.B. 2022-03-07-065

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de février 2022 pour un montant total de 200 048.14 \$ telle que déposée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 28 février 2022

M.B. 2022-03-07-066

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 28 février 2022 pour un montant de 11 945.98 \$ et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

Journée familiale hivernale – Autorisation des paiements

M.B. 2022-03-07-067

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Marc Poirier, il est résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre les paiements relatifs aux dépenses de la journée familiale hivernale tenue le 5 mars 2022.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Élections 2021 – Trésorière - Dépôt des formulaires DGE1038 – Liste des donateurs et rapport de dépenses

Note au procès-verbal

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et greffière-trésorière dépose en tant que trésorière, la liste des formulaires DGE-1038 tel que requis par l'article 513.2 de la LERM.

100-8 Avis de motion – Règlement édictant un Code d'éthique des employés municipaux

Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, annonce ce 7 mars 2022, qu'un avis de motion est donné en vue de l'adoption, à une prochaine séance ordinaire de conseil, d'un règlement édictant un Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Le projet de règlement 2022-341 est déposé.

Conseiller au siège #6
Jean Daoust

100-9 **Embauche d'un directeur des travaux publics**

M.B. 2022-03-07-068

Considérant la résolution M.B. 2022-01-17-014 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 17 janvier 2022;

Considérant que par cette résolution, les membres du conseil mandataient la directrice générale pour lancer un appel de candidatures visant à combler le poste de directeur des travaux publics;

Considérant l'appel de candidatures publié par la directrice générale;

Considérant que le comité de sélection était composé des personnes suivantes : le maire Steve Lefebvre, les conseillers Pascal Saumure, Marc Poirier et Jean Daoust, et la directrice générale, Claudia Lacroix;

Considérant la recommandation des membres du conseil composant le comité de sélection;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de procéder à l'embauche de monsieur Stéphane Patry au poste de directeur des travaux publics et ce, aux conditions convenues.

Adoptée à l'unanimité

100-10 **Embauche d'un aide inspecteur**

Sujet reporté.

100-11 **MRCVG – Fonds régions et ruralité (FRR) 2022-2023**

M.B. 2022-03-07-069

Considérant l'existence du programme Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2 (2022-2023) de la MRCVG;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Claudia Lacroix à présenter une demande dans le cadre du programme Fonds Régions Ruralité (FRR) 2022-2023. La directrice générale est autorisée à signer la demande ainsi que tous les documents relatifs à cette demande, protocole d'entente, bilan final, etc.. Il est aussi résolu que le conseiller Jean Daoust collabore étroitement avec la directrice générale pour compléter cette demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 **Rapport d'activités du service incendie**

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle a déposé son rapport pour le mois de février 2022.

200-2 Schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie – Rapport annuel d’activités – An 4 – 2020-2021 - 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021

M.B. 2022-03-07-070

Considérant que le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé le rapport annuel d’activités pour 2020-2021 pour adoption par le conseil;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que les membres du conseil déclarent avoir pris connaissance de ce rapport annuel et que ce rapport est adopté tel que déposé.

Adoptée à l’unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport de l’inspecteur municipal

Note au procès-verbal

L’inspecteur municipal a déposé son rapport pour le mois de février 2022.

300-2 Adoption du règlement 2022-339 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité de Bouchette

M.B. 2022-03-07-071

RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-339

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2021-334 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSE SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

- ATTENDU QUE** le paragraphe 4^o du premier alinéa de l’article 626 du Code de la sécurité routière (L.R.Q., c. C24.2) permet à une municipalité de fixer par règlement la vitesse minimale ou maximale des véhicules routiers dans son territoire;
- ATTENDU QUE** le règlement numéro 2021-334 a été adopté lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 5 octobre 2021;
- ATTENDU QUE** les membres du conseil désirent procéder à une modification du règlement numéro 2021-334;
- ATTENDU QU’** un avis de motion a été donné à la séance ordinaire tenue le 7 février 2022;
- ATTENDU QU’** qu’un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance ordinaire tenue le 7 février 2022;
- EN CONSÉQUENCE** sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu que le conseil de la Municipalité de Bouchette statue et décrète ce qui suit :

Article 1 – Titre

Le présent règlement est intitulé « Règlement modifiant le règlement 2021-334 concernant les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité de Bouchette » et il porte le numéro 2022-339.

Article 2 – But du règlement

Le but de ce règlement est de modifier deux limites maximales de vitesse pour deux chemins situés sur le territoire de la municipalité.

Article 3 – Modification de la limite maximale pour une section du chemin Paul

La limite maximale relative au chemin Paul sera de 60 km du début jusqu'au chemin de l'Héritage et de 40km à partir du chemin de l'Héritage jusqu'à la fin.

Article 4 – Modification de la limite maximale pour une section du chemin de la Rivière-Gatineau Nord

La limite maximale relative au chemin de la Rivière-Gatineau Nord sera de 40 km du début jusqu'au #63 et de 60km à partir du #63 jusqu'à la fin.

Article 4 – Modification des annexes

Les annexes A à E sont remplacés par celles annexées à ce règlement.

Article 5 – Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopté lors de la séance tenue le 7 mars 2022.

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix
Directrice générale
Greffière-trésorière

Annexe A – Limite de 30 km/h**Section 1 - Zone scolaire et zone urbaine**

Nom de la rue ou du chemin	Informations
Centre	Rue au complet
Côte	Rue au complet
Lecompte	Rue au complet
Major	Rue au complet
Pont	Rue au complet
Principale	À partir du # civique 18 (Église) Jusqu'au # civique 90

Section 2 - Zone « urbaine » élargie

Nom de la rue ou du chemin	Informations
Lacroix	Rue au complet

Annexe B – Limite de 40 km/h

Section 1 - Zone urbaine

Nom de la rue ou du chemin	Informations
Ferme-des-Six	Du début jusqu'au #14

Section 2 - Zone adjacente à la zone urbaine

Nom de la rue ou du chemin	Informations
Gagnon	Chemin au complet
Rivière-Gatineau Nord	Du début jusqu'au numéro civique # 63
Rivière-Gatineau Sud	Du début jusqu'au chemin Deschênes
Usine-de-Pompage	Chemin au complet

Section 2 - Zone de villégiature ou résidentiel

Nom de la rue ou du chemin	Informations
Auberge	Chemin au complet
Bergerie	Chemin au complet
Carpe	Chemin au complet
Céré	Chemin au complet
Charbonneau	Chemin au complet
Clément	Chemin au complet
Fortin	Chemin au complet
Gorman	Montée au complet
Héritage	Chemin au complet
Lac-Cameron	Chemin au complet
Lac-Caya	Chemin au complet
Lac-des-Pères	Chemin au complet
Lac-des-trente-et-Un-Milles	A partir du chemin Clément
Lafrenière	Chemin au complet
Lajeunesse	Chemin au complet
Lannigan	Chemin au complet
Lefebvre	Chemin au complet
Lesage	Chemin au complet
Patry-du-Lac-Edja	Chemin au complet
Paul	Du chemin Héritage jusqu'à la fin
Peupliers	Chemin au complet
Potvin	Chemin au complet
Pourvoyeurs	Chemin au complet
Rémi-Gagnon	Chemin au complet
Richard	Chemin au complet
Sucrerie	Montée au complet
Taillon	Chemin au complet

Annexe C – Limite de 50 km/h

Section 1 - Zone

Nom de la rue ou du chemin	Informations
Beauregard	Chemin au complet
Binette	Chemin au complet
Blue-Sea	Chemin au complet
Carle	Chemin au complet
Cimetière	Chemin au complet
Principale	A partir du #civique 90
Rivière-Gatineau Sud	A partir du chemin Deschênes

Annexe D – Limite de 60 km/h

Section 1 - Zone

Nom de la rue ou du chemin	Informations
Bonnet-Rouge	Chemin au complet
Ferme-des-Six	A partir du # civique 14
Lac-des-trente-et-Un-milles	Du début jusqu'au chemin Clément
Paul	Du début jusqu'au chemin Héritage
Rivière-Gatineau Nord	A partir du # civique 63

Annexe E – Liste alphabétique des rues et chemins avec limite de vitesse

Nom de la rue ou du chemin	Limite de vitesse
Auberge	40
Beauregard	50
Bergerie	40
Binette	50
Blue-Sea	50
Bonnet-Rouge	60
Carle	50
Carpe	40
Centre	30
Céré	40
Charbonneau	40
Cimetière	50
Clément	40
Côte	30
Ferme-des-Six	40 – Jusqu’au #14 60 – Après #14
Fortin	40
Gagnon	40
Gorman	40
Héritage	40
Lac-Cameron	40
Lac-Caya	40
Lacroix	30
Lac-des-Pères	40
Lac-des-trente-et-Un-Milles	60 – Jusqu’au chemin Clément 40 – Après chemin Clément
Lafrenière	40
Lajeunesse	40
Lannigan	40
Lecompte	30
Lefebvre	40
Lesage	40
Major	30
Patry-du-Lac-Edja	40
Paul	60 – Du début jusqu’au chemin Héritage 40 – Du chemin Héritage jusqu’à la fin
Peupliers	40
Pont	30
Potvin	40
Pourvoyeurs	40
Principale	30 – Du #18 Jusqu’au #90 50 – Après #90
Rémi-Gagnon	40
Richard	40
Rivière-Gatineau Nord	40 – Jusqu’au #63 60 – Après #63
Rivière-Gatineau Sud	40 – Jusqu’au chemin Deschênes 50 – Après chemin Deschênes
Sucrerie	40
Taillon	40
Usine de pompage	40

Adoptée à l’unanimité

300-3 Déneigement – Utilisation d’un site municipal

M.B. 2022-03-07-072

Considérant que la demande de l'entrepreneur visant l'utilisation d'un terrain municipal pour pousser la neige;

Considérant que les membres du conseil sont d'accord à permettre à l'entrepreneur d'utiliser un terrain municipal;

Considérant que cette autorisation est accordée dans l'intérêt des citoyens;

Considérant que l'entrepreneur s'est engagé à remettre le terrain dans le même état qu'avant son utilisation;

Considérant la tournée effectuée par la directrice générale auprès des membres du conseil concernant cette permission d'utilisation d'un terrain municipal;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Steve Millar, il est résolu que les membres du conseil entérinent l'autorisation permettant à l'entrepreneur en déneigement d'utiliser une partie du terrain de loisirs situé près de la rue du Centre et exigent que l'entrepreneur remettre le terrain dans son état original.

Adoptée à l'unanimité

300-4 MRCVG – Budgets spéciaux dédiés à la route 105 et à l'autoroute 5 – Appui

M.B. 2022-03-07-073

Considérant la résolution 2022-R-AG071 adoptée par le conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) lors de leur séance tenue le 15 février 2022 concernant une demande adressée au ministre des Transports du Québec à l'égard de l'état de la route 105 et du projet de prolongement de l'autoroute 5;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité de Bouchette sont d'accord avec la demande adressée par la MRCVG;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que les membres du conseil de la municipalité de Bouchette appuient la MRCVG dans ses démarches visant à demander au MTQ des budgets spéciaux pour l'amélioration de l'état de la route 105 et la réalisation du projet du prolongement de l'autoroute 5.

Adoptée à l'unanimité

300-5 Dépôt du projet règlement numéro 2022-340 – Circulation des véhicules tout-terrain sur certains chemins municipaux

Dépôt du projet de règlement 2022-340. Le règlement sera adopté lors d'une prochaine séance.

300-6 Luminaires de rues

M.B. 2022-03-07-074

Sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour obtenir les informations auprès d'Hydro-Québec visant le processus d'acquisition du réseau des luminaires de rues.

Adoptée à l'unanimité

300-7 Chemin intermunicipal – Bouchette – Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau – chemin de la Rivière-Gatineau Nord – Demandes d'appui

M.B. 2022-03-07-075

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Marc Poirier, il est résolu de demander l'appui de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, de la municipalité de Déléage et de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau dans les démarches entreprises par la municipalité de Bouchette en vue de demander au ministère des Transports du Québec de reprendre la responsabilité d'entretien du chemin intermunicipal Bouchette – Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Site des lagunes

400-4 Matières résiduelles, matières recyclables et matières organiques

400-5 Programme Stations de nettoyage d'embarcations – 2022-2023

M.B. 2022-03-07-076

Considérant la résolution M.B. 2020-06-01-147 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} juin 2020 concernant le dépôt d'une demande de subvention pour l'installation d'une station de lavage de bateaux;

Considérant la réponse positive reçue dans le cadre du programme 2019-2020;

Considérant la résolution M.B. 2021-10-05-362 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2021, visant une demande de prolongation pour la réalisation de ce projet;

Considérant que cette demande de prolongation n'a pas été accordée à la municipalité;

Considérant que, dû à des circonstances hors de notre contrôle, il a été impossible pour la municipalité de Bouchette de réaliser ce projet;

Considérant l'existence encore cette année du programme Stations de nettoyage d'embarcations 2022-2023;

Considérant que les membres du conseil désirent qu'une autre demande soit déposée dans le cadre de ce programme et ce, pour l'installation d'une station de nettoyage d'embarcations;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour compléter une demande de subvention dans le cadre du programme Stations de nettoyage d'embarcations 2022-2023.

Adoptée à l'unanimité

400-6 **Contrat de vidange des boues de fosses septiques – Demande de prix**

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux, mentionne qu'il se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement de ce point 400-6.

M.B. 2022-03-07-077

Sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à une demande de prix auprès du fournisseur local, Entreprises septiques L.M., pour le contrat de service de vidange, de collecte et de transport des boues de fosses septiques, selon deux options, un an et deux ans en utilisant les mêmes conditions et exigences que le contrat conclu de l'an dernier.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux, mentionne qu'il reprend son siège à la table du conseil.

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

500-1 **MRCVG - Projet pilote de gouvernance locale en santé et services sociaux – Appui**

M.B. 2022-03-07-078

Considérant la résolution 2022-R-AG069 adoptée par le conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) lors de leur séance tenue le 15 février 2022 concernant l'adoption d'un projet pilote de gouvernance locale en santé et services sociaux;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité de Bouchette sont d'accord avec la demande adressée par la MRCVG;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Steve Millar, il est résolu que les membres du conseil de la municipalité de Bouchette appuient la MRCVG dans ses démarches visant l'adoption d'un projet pilote de gouvernance locale en santé et services sociaux.

Adoptée à l'unanimité

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de février 2022

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de février 2022 sont déposées.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 MRCVG - Fonds événementiel

M.B. 2022-03-07-079

Considérant la politique de financement pour les événements et les festivals adoptée par le conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG);

Considérant que le conseil de la municipalité de Bouchette désire organiser certaines activités dans le cadre de la Fête nationale du Québec;

En conséquence, sur la proposition de Steve Millar, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Claudia Lacroix à présenter une demande dans le cadre du programme Fonds événementiel de la MRCVG. La directrice générale est autorisée à signer la demande ainsi que tous les documents relatifs à cette demande.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

On fait mention qu'il est entendu que la directrice générale donnera suite à cette résolution si elle obtient toutes les informations nécessaires pour compléter cette demande et ce, avant la date limite.

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-01 Municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau – Demande d'appui - Unis pour la faune

M.B. 2022-03-07-080

Considérant la résolution 2022-01-R12121 adoptée par la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau lors de leur séance ordinaire de conseil tenue le 17 janvier 2022 concernant la préservation des cerfs de Virginie;

Considérant la résolution M.B. 2021-03-01-066 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mars 2021, concernant un appui à l'organisme Unis pour la faune afin que cet organisme soit appelé à participer et à collaborer à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité de Bouchette désirent continuer à appuyer les actions visant à trouver des solutions pour préserver les cerfs de Virginie;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette appuie le conseil de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau dans leurs démarches dans le but de trouver des solutions pour préserver les cerfs de Virginie.

Adoptée à l'unanimité

800-02 Ville de Maniwaki – Demande d'appui – Étude pour la construction d'un 2^e pont

M.B. 2022-03-07-081

Considérant la résolution 2022-02-021 adoptée par les membres du conseil de la Ville de Maniwaki concernant une demande au ministre des Transports du Québec visant la réalisation d'une étude pour la construction d'un 2^e pont sur la rivière Désert dans la Ville de Maniwaki;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité de Bouchette désirent appuyer la Ville de Maniwaki dans ce projet;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu que la Municipalité de Bouchette appuie la ville de Maniwaki dans leurs démarches visant à demander au ministre des Transports de réaliser une étude pour la construction d'un 2^e pont sur la rivière Désert dans la Ville de Maniwaki.

Adoptée à l'unanimité

800-03 Suicide Détour – Demande de soutien financier

M.B. 2022-03-07-082

Considérant la correspondance déposée par l'organisme « Suicide détour » visant une demande de soutien financier;

Considérant que cette demande concerne un projet de mise sur pied d'une maison d'hébergement Suicide détour dans la Vallée-de-la-Gatineau;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'octroyer la somme de 200\$ à l'organisme Suicide Détour afin de les aider dans leur projet de mise sur pied d'une maison d'hébergement Suicide Détour dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

800-04 Ville de Gracefield – Code d'éthique et de déontologie – Pompiers volontaires

M.B. 2022-03-07-083

Considérant la résolution 2022-02-046 adoptée par les membres du conseil de la Ville de Gracefield concernant une demande au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation visant une demande de modification de la réglementation affectant les pompiers volontaires en matière d'éthique et de déontologie;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité de Bouchette désirent appuyer la Ville de Gracefield dans leurs démarches;

En conséquence, sur la proposition de Marc Poirier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que la Municipalité de Bouchette appuie la ville de Gracefield dans leurs démarches visant à demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation d'exclure les pompiers volontaire des règles en matière d'éthique et de déontologie.

Adoptée à l'unanimité

800-05 Formation pyrotechnicien

M.B. 2022-03-07-084

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de procéder à l'inscription de deux pompiers volontaires à la formation pyrotechnique et ce, auprès des formateurs de monfeudartifice.com pour le cours de sensibilisation à la sécurité et aux aspects légaux pour l'utilisation des pièces pyrotechniques à effets spéciaux. Les deux pompiers sont : Michel Lamoureux et Steve Millar.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Luminaires de rues
- Déneigement et sablage
- Circulation motoneiges, chemins municipaux

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2022-03-07-085

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de lever la présente séance à 19h40.

Adoptée à l'unanimité

Steve Lefebvre
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Greffière-trésorière